

N° 13685 \* 02

**REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS**

**PRELEVEMENT FORFAITAIRE LIBERATOIRE ET PRELEVEMENTS SOCIAUX  
DUS A LA SOURCE SUR LES REVENUS DISTRIBUES ET LES INTERETS DE  
COMPTE COURANTS ET COMPTES BLOQUES D'ASSOCIES**

**DECLARATION SIMPLIFIEE**

Déclaration relative au mois de :

--	--	--	--	--	--

(Indiquer le mois au cours duquel les revenus ont été payés)

Cette déclaration est à déposer auprès de votre Service des Impôts des Entreprises dans les quinze jours suivant l'expiration du mois au cours duquel les revenus ont été payés

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

IDENTIFICATION DU REDEVABLE	
DÉNOMINATION ADRESSE DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT	ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL <i>(si elle est différente de l'adresse du principal établissement)</i>
	NOM DU DESTINATAIRE ET ADRESSE DE CORRESPONDANCE
Indiquer votre numéro de téléphone : <i>(qui peut être celui d'un correspondant)</i>	
N° SIRET DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT :	

1 PRELEVEMENT FORFAITAIRE LIBERATOIRE SUR REVENUS DISTRIBUES (Art. 117 quater CGI) ET INTERETS DE COMPTES COURANTS (Art. 125 A CGI) ET COMPTES BLOQUES D'ASSOCIES (Art. 125 C CGI).					
<i>(Voir notice explicative)</i>	BASE IMPOSABLE	TAUX	CODE	IMPÔT	CODE R17
Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	.....	18 %	EA	.....	
Intérêts de comptes courants et comptes bloqués d'associés	.....	18 %	CD	.....	
<b>Total</b>			IA	.....	A 330

2 CONTRIBUTIONS ET PRELEVEMENTS SOCIAUX SUR REVENUS DISTRIBUES ET INTERETS SOUMIS AU PRELEVEMENT OU IMPOSABLES A L'IMPOT SUR LE REVENU.					
<i>(Voir notice explicative)</i>	BASE IMPOSABLE	TAUX	CODE	IMPÔT	CODE R17
Contribution sociale généralisée	.....	8,2 %	PO	.....	0411
Prélèvement social	.....	2 %	PX	.....	0396
Contribution additionnelle au prélèvement social	.....	0,3 %	PM	.....	0398
Contribution additionnelle au prélèvement social (RSA)	.....	1,1 %	PE	.....	0385
Contribution pour le remboursement de la dette sociale	.....	0,5 %	PT	.....	0160

PAIEMENT	TOTAL A PAYER
<i>(cf. cadres 1 et 2)</i>	
<b>IA + PO + PX + PM + PE + PT</b>	<b>QA</b> .....

MODE DE PAIEMENT (cocher la case correspondante)	DATE ET SIGNATURE	
<input type="checkbox"/> Numéraire	Date : ____/____/____	Signature :
<input type="checkbox"/> Chèque bancaire barré établi à l'ordre du Trésor Public		
<input type="checkbox"/> Virement sur le compte du Trésor à la Banque de France ( <i>Attention si le montant total est supérieur à 1 500 €, un virement direct opéré sur le compte du Trésor à la Banque de France doit être effectué : contactez votre SIE pour obtenir ses coordonnées bancaires.</i> )		

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION					
N° DOSSIER	PRISE EN RECETTE			PRISE EN CHARGE	
Date de réception	Droits	_____	Droits	_____	
	Pénalités	_____	Pénalités	_____	
	N°	_____	N°	_____	
	Date	_____	Date	_____	

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.  
Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts.